

Déclaration liminaire

CTL DU 20/10/2022



Mr Le Président,

L'ordre du jour du CTL a pour objet les réorganisations liées au nouveau réseau de proximité . Les agents, à travers leurs organisations syndicales ont mené une lutte sans merci contre ce projet auquel la CGT Finances publiques s'oppose plus que jamais.

Le point de départ du NRP est une commande politique, visant prétendument à rééquilibrer les territoires dans un contexte de suppression d'emplois , espèce d'ingénierie technocratique délirante et inopérante : nous en voulons pour preuve la situation très difficile déjà évoquée au sein de cette instance , que vivent les services issus du NRP SIP et SGC Morlaix SIP et SIE de Quimperlé...

Qu'à cela ne tienne nous avons affaire à des récidivistes , puisqu'en dépit des dysfonctionnements liés aux premières phases du NRP ; vous poursuivez dans cette dynamique de désorganisation et de déstabilisation des agents en mettant en œuvre le 3ème phase du NRP,

Récidiviste aussi un certain personnel politique instigateur du NRP à la DGFIP et qui récidive au sien d'une autre administration malgré les avis contraires de hauts cadres et du personnel de terrain.

Pour en revenir au NRP , La CGT Finances publiques dénonce les conséquences humaines déplorables qu'elle entraîne et la désorganisation des services qui en résulte,

Sur les conséquences humaines la CGT vous le répète : les agents en poste dans les services supprimés ou transférés vivent très mal cette situation. Ils ressentent une insécurité professionnelle anxiogène devant l'alternative qui leur est proposée :

-Soit travailler à distance pour une durée incertaine non garantie et dans un cadre non formalisé,

-Soit rejoindre leur nouveau service qui va les éloigner de leur domicile, augmenter leur durée de trajet au détriment du temps consacré à leur famille et à leur vie personnelle, augmentant ,de surcroît, les risques routiers ,la fatigue, la dépense énergétique. Tous ses dommages compensés par une prime fiscalisée : une obole bien loin de dédommager les préjudices subis par les agents.

Sur la désorganisation des services nous constatons l'échec des 2 premières phases du NRP symbolisé par l'appel à candidature pour combler des postes non pourvus au SIE de Quimperlé et au SGC de Morlaix. Il n'est pas nécessaire d'être pourvu d'un talent de divination pour annoncer que cette 3ème phase du NRP va engendrer de nouveaux dysfonctionnements tout simplement parce que cette opération consiste en partie à transférer des chaises vides : - 10 emplois.

Et la nous en arrivons à cet énième constat au sein de cette instance : la difficulté de plus en plus criante d'effectuer nos missions et les conséquences déplorables qui en résultent pour les agents et les usagers. Hélas l'administration reste sourde à nos alertes , les suppressions d'emplois continuent à la DGFIP .Les limites du dialogue social sont atteintes, car faute de créer des emplois à hauteur des besoins nos échanges ne consistent , trop souvent, qu'à gérer des situations dégradées sans trouver de situation satisfaisante .

Mr le président, dans la mise en place de la 3ème phase du NRP ou en tout autre circonstances la CGT finances publiques sera attentive à la situation administrative et matérielle de chaque collègue et emploiera tous les moyens humains et juridiques pour les défendre.C'est à ce titre que ses élus siègent au sein cette instance.